

Les 20 ans du suivi socio-judiciaire

Tarif et droits d'entrée

Colloque validé au titre de la formation continue obligatoire des avocats (6h)

Entrée libre, sur inscription, pour les étudiants et enseignants-chercheurs

Tarif : 100 euros pour la journée pour les professionnels

Plan d'accès :



Ligne B - arrêt Hôtel de Ville ou Ligne A - arrêt Hôtel de Ville

Depuis la gare Saint-Jean:

À l'arrêt "Gare Saint-Jean", prendre le tram "Ligne C" direction "Cracovie", descendre à arrêt "Porte de Bourgogne", puis prendre le tram "Ligne A" direction "Le Haillan Rostand", descendre arrêt "Hôtel de Ville"

Avec le soutien de nos partenaires :



Inscription obligatoire auprès de :
Elodie Chagnaud
elodie.chagnaud@u-bordeaux.fr

Plus d'informations : <https://iscj.u-bordeaux.fr>

Les 20 ans du suivi socio-judiciaire

Jeudi 15 novembre 2018

Pôle juridique et judiciaire de Pey Berland,
Amphi Duguit



Direction scientifique

Virginie Peltier
Professeur, Université de Bordeaux

ISCJ
Institut de Sciences
criminelles et de la justice

université
de BORDEAUX

MATINEE

Sous la présidence d'Evelyne Bonis, professeur à l'Université de Bordeaux, directrice adjointe de l'Institut de Sciences Criminelles et de la Justice (ISCJ)

- 9h** **Propos introductifs**
Valérie Malabat, directrice de l'ISCJ
- 9h15** **Présentation de la journée**
Virginie Peltier, professeur à l'Université de Bordeaux, ISCJ
Grégory Michel, professeur de psychopathologie à l'Université de Bordeaux, INSERM
- 9h45** **Le cadre formel du suivi socio-judiciaire**
Etudiants du M2 criminologie, Université de Bordeaux
- 10h15** **L'évolution de la pratique du suivi socio-judiciaire :**
Le point de vue du juge d'application des peines
Isabelle Parmentier, 1^{ère} vice-présidente chargée de l'application des peines, TGI Bordeaux
Maïtena de Raunies, juge d'application des peines, TGI Mont de Marsan
- 10h45** **Échanges avec la salle et pause**
- 11h** **Le point de vue du conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation**
Marie-Ange Sauvaud, CPIP à Libourne
Adélaïde Moncomble, CPIP à Bordeaux
- 11h30** **Le point de vue du médecin (médecin traitant)**
Florent Cochez, psychiatre – Médecin légiste, responsable ERIOS
- 12h00** **Échanges avec la salle**

APRES-MIDI

Sous la présidence de Valérie Malabat, professeur à l'Université de Bordeaux, directrice de l'Institut de Sciences Criminelles et de la Justice (ISCJ)

- 14h00** **Table ronde : articulation des prises en charge et secret professionnel (à partir de l'exposé d'une situation concrète)**
- Modérateur : Virginie Peltier, professeur à l'Université de Bordeaux, ISCJ
- Florent Cochez, psychiatre – Médecin légiste, responsable ERIOS
 - Isabelle Parmentier, 1^{ère} vice-présidente chargée de l'application des peines, TGI Bordeaux
 - Marie-Ange Sauvaud, CPIP à Libourne
 - Jérôme Dirou, bâtonnier de l'Ordre des avocats du Barreau de Bordeaux
- 15h30** **Pause**
- 15h45** **Table ronde : le suivi socio-judiciaire, outil de prévention ?**
- Modérateur : Grégory Michel, professeur à l'Université de Bordeaux, INSERM
- Jean-Philippe Cano, psychiatre dans l'unité ERIOS-CRIAVS Aquitaine et médecin coordonnateur
 - Maïtena de Raunies, juge d'application des peines, TGI Mont de Marsan
 - Adélaïde Moncomble, CPIP à Bordeaux
- 17h15** **Clôture des travaux**